

RALLYE D'AUTUN - LA CHATAIGNE 22 -23 AOÛT 2020
CONDITIONS D'ACCREDITATION MEDIA

Les nouvelles règles techniques de sécurité mises en place par la FFSA, imposent des mesures drastiques concernant les conditions d'accréditation des Médias. Afin de permettre le suivi de l'événement par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation et le Service Presse, proposent deux formules :

PACK PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de Presse professionnelle et/ou d'un Laisser Passer Média FFSA.
- Justifier l'exercice d'une activité professionnelle (hors Presse: N° Siret, assurance responsabilité civile professionnelle).
- Remettre une lettre accréditive avec en tête individuelle ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux salles de Presse durant le déroulement de l'épreuve.
- Un accès aux classements et communiqués de Presse.
- Un dossier de Presse.
- Un badge.
- Une Plaque Presse.
- Une chasuble Média de couleur verte.

Elle est individuelle et est délivrée par le Service Presse contre une caution de 20 € qui sera rendue au moment de la restitution de la chasuble.

IMPORTANT : le nombre de chasubles est limité à deux, par Média représenté.

PACK MULTI MEDIA

Il est ouvert à toute personne justifiant une activité à but d'information liée à l'événement. Celle-ci devra fournir impérativement une lettre accréditive avec en tête individuelle et/ou de son responsable pour couvrir l'événement.

Ce pack inclut :

- Un accès aux classements et communiqués de Presse.
- Un dossier de Presse (cartes, horaires, liste des engagés...)

IMPORTANT : Toute demande d'accréditation (par mail), devra parvenir à l'ASA Morvan avant le 18 août 2020, dernier délai. Au-delà de cette date, les demandes seront refusées.

Chaque personne désirant une accréditation, devra fournir les justificatifs demandés et respecter scrupuleusement les règles de sécurité lors du rallye d'Autun-La Châtaigne.

Aucune accréditation ne sera délivrée pour les photographes commerciaux, vidéastes et sites internet hors médias d'informations générales (excepté accord exceptionnel par écrit de l'Organisateur et de la FFSA).

Le Comité d'Organisation et le Service Presse se réservent le droit de refuser ou de retirer une accréditation.

Retrait des accréditations au PC Presse : vendredi 21 août de 15 à 18H30. Samedi 22 août : de 8H30 à 12 H. Restitution des chasubles et de la caution : dimanche 23 août jusqu'à la fin du rallye.

Responsable Presse : Jean Moncharmont